l'acquitte. Le Gouvernement de ce pays, comme il en a le pouvoir, devrait percevoir des impôts directement de ces compagnies de services publics, à défaut par elles d'abaisser les taux qu'elles exigent du peuple, et devrait leur défendre de faire verser cette taxe par le public. Le Gouvernement sait qu'un grand nombre de compagnies, dont je n'ai pas besoin d'énumérer la liste, exploitent le public et s'enrichissent aux dépens des deux principales classes de notre société qui sont le moins en mesure de payer.

Je veux attirer l'attention de cette Chambre, en ma qualité de représentant de ces deux classes de la société,—les cultivateurs et les ouvriers,—sur l'imprudence commise par le Gouvernement en informant discrètement ses amis politiques de cette taxe sur le sucre, quelques jours avant qu'elle ne soit créée, avec le résultat que de nombreux amis du Gouvernement ont donné des commandes non seulement par milliers de sacs mais par centaines de milliers de sacs de sucre.

M. HACKETT (texte): Donnez donc les noms; on nous a dit cela deux fois cet aprèsmidi.

M. DUPUIS (texte): L'honorable député sait parfaitement bien que mon assertion est vraie et il a en mémoire les noms d'un grand nombre d'amis du Gouvernement qui ont acheté du sucre quelques jours avant l'imposition de cette taxe...

M. HACKETT (texte): C'est faux.

M. DUPUIS (texte): ...et qui l'ont actuellement en entrepôt, sans avoir payé la taxe.

L'hon, M. MORAND (texte): Est-ce qu'ils n'avaient pas d'amis de l'autre côté?

M. DUGUAY (texte): Nommez-les! nommez-les!

M. DUPUIS (texte): Cette interpellation de mon honorable ami de la droite constitue un argument qui n'est pas de mise en cette enceinte.

M. DUGUAY (texte): Nommez-les! nommez-les!

M. DUPUIS (texte): Elle me rappelle la vieille histoire de l'orateur qui disait connaître des Chinois et à qui un interrupteur criait: Nommez-les! nommez-les! Cette vieille interpellation ne devrait pas être employée dans cette Chambre composée d'hommes distingués, comme mes amis de la droite sont supposés l'être. "Nommez-les!" Mais votre conscience devrait vous porter à vous lever et à les nommer vous-mêmes, parce que vous les connaissez mieux que nous: vous êtes leurs amis. Je suis porté à croire que ceux qui m'interrompent aujour-d'hui sont précisément ceux qui ont indiqué

à leurs amis, les marchands de gros, quelle taxe serait imposée, ce qui leur a permis d'emmagasiner à l'avance des centaines de milliers de sacs de sucre.

M. DUGUAY (texte): Mon honorable ami me permettrait-il une question?

M. DUPUIS (texte): Mon honorable ami pourra parler à son tour; il devrait en profiter parce qu'il n'a que bien peu de temps à siéger dans cette Chambre. Quand le jour viendra pour le peuple de se prononcer, les électeurs du Lac-Saint-Jean lui diront de rester chez lui.

M. DUGUAY (texte): Je pourrai tomber mais je tomberai debout.

M. DUPUIS (texte): C'est une anomalie, c'est à peu près la même chose qu'un cercle carré.

Je dis que ce Gouvernement—je ne l'accuse pas d'avoir délibérément dévoilé ses secretsa commis une imprudence en révélant à quelques-uns de ses amis-peut-être ceux qui m'interrompent en ce moment—qu'un impôt de deux sous par livre serait percu sur le sucre. Les conséquences de l'imposition de cette taxe retombent sur le pauvre, le cultivateur, l'ouvrier de mon comté, qui ne peuvent pas la supporter. Depuis deux ans, ils souffrent et ils peinent; ils en sont réduits à la mendicité publique et vivent aux dépens du Gouvernement. Les ouvriers et les cultivateurs de tout le pays vont payer deux sous par livre de plus de sucre; ils l'achèteront du marchand, qui luimême l'aura commandé d'un marchand de gros qui n'aura pas acquitté cette taxe mais qui l'exigera quand même du peuple, de l'ouvrier miséreux.

M. CASGRAIN (texte): Très bien! Continuez!

M. DUPUIS (texte): Monsieur le président, cette taxe est des plus impopulaires et l'honorable ministre des Finances devrait revenir sur sa décision. Je le lui demande, après un grand nombre d'autres députés, et je le fais avec sincérité. S'il veut que les conservateurs gardent le pouvoir, il devrait supprimer cette taxe qui pèsera sur le peuple et le privera d'un aliment des plus nécessaires à la vie, surtout pour les enfants en bas âge. Afin de prouver mon assertion et de démontrer aux honorables députés de la droite que je ne veux pas de mal au Gouvernement, je dis que le maintien de cette taxe constituera l'argument le plus fort contre leur parti et amènera sa défaite. Je le répète: Représentants du parti conservateur, même si le peuple n'avait pas d'autres griefs contre l'administration ni d'autres reproches à lui faire, si vous laissez subsister cette taxe de deux sous par livre sur le